

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM061/2024

OBJET : Règlementation de la circulation et du stationnement
Reprise des accotements
Chemin des Ondines

Le Maire de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212- 5 ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande de la société TERIDEAL, en date du 12 avril 2024 ;

VU l'avis favorable de la Mairie de Vaugneray en date du 16 avril 2024 ;

CONSIDERANT qu'il va être entrepris des travaux de reprise des accotements chemin des Ondines ;

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est sur une voie communale ;

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : Durant la période du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024, pour une durée de 2 jours, la circulation sera interdite chemin des Ondines.

ARTICLE 2 : Seuls les riverains et les services de secours pourront circuler sur la voie à partir de Vaugneray.

ARTICLE 3 : Une déviation sera mise en place par le chemin du Stade et la RD611 (Vaugneray).

ARTICLE 4 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 5 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- La police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- La police municipale de VAUGNERAY,
- La CCVL, service environnement,
- La société TERIDEAL.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 15 avril 2024

Acte public le

17 AVR. 2024

Bernard ROMBER, Maire

